

Club des Amateurs de Teckels

APPEL À COTISATIONS 2020

Renouvellement de votre adhésion pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020

Votre règlement est à adresser au Club avant le 31 mars 2020 (article 8 des statuts), accompagné du coupon-réponse dûment rempli.

COTISATION SIMPLE À 38 €

COTISATION COUPLE À 41 €

NOM :

Prénom :

N° d'adhérent :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Règlement :

par chèque à l'ordre du Club des Amateurs de Teckels

par virement IBAN / FR95 2004 1010 0309 2484 0T02 453 PSSTFRPPCLE

Coupon à retourner au Club des Amateurs de Teckels

Jocelyne Schoen - 4 rue des Hautes Eaux, 67860 RHINAU

Tel : 07 57 47 81 21

Email : contact@teckelclubfrance.com

À réception du règlement de votre cotisation, votre nouvelle carte d'adhérent vous sera envoyée.
Tout changement d'adresse ou de mail en cours d'année devra nous être signalé.

Conformément à l'article 9 des statuts de l'Association, nous vous rappelons que le non règlement de la cotisation dans le délai imparti, entraînera la perte de votre qualité de membre du Club.